Le seuil « Nissab » de la Zakat al-Maal est 6999,75 € pour l'année 1447 / H, correspondant à l'année 2025/2026, en France.

Après consultation des données bancaires et évaluation de la valeur du cours de l'or, le seuil a été fixé **à : 6999,75 euros {sur la base de 85 g (référence de calcul) x 82,35 € (estimé)}**

La Zakat {Aumône légale} est l'un des cinq piliers de l'islam. Chaque musulman, qui remplit les conditions, se doit de verser un montant correspondant **à 2,5% ou 1/40ème de la somme qu'il a épargnée au-dessus du seuil fixé (6999,75 euros) durant l'année hégirienne précédente.**

❖ Les avantages religieux de la Zakât

- **1)** En s'acquittant de la Zakât, un pilier de l'Islam est accompli, cet acte est considéré central, car le croyant par cela gagne le bonheur dans cette vie et dans la vie future.
- **2)** Comme toutes adorations, l'acquittement de la Zakât rapproche le croyant d'Allah et augmente sa foi.
- **3)** En s'acquittant de la Zakât, le croyant obtient de la part d'Allah la multiplication de ses biens comme annoncés par le verset et le hadith suivants: **Allah dit: « Allah anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. » [S. 2, v. 276].**

Le Prophète (ﷺ) a dit: « Celui qui a fait aumône de la valeur d'une datte provenant d'une acquisition pure, car Allah n'accepte que ce qui est pur, Allah l'agrée et la prend dans sa Main droite puis la lui fait prospérer comme l'un de vous engraisse son poulain jusqu'à ce qu'elle devienne comme une montagne en grandeur. »

➢ **4)** L'acquittement de la Zakât est considéré comme un acte d'expiation des péchés et des fautes du croyant, **le Prophète (ﷺ) a dit:** « La charité efface le péché exactement comme l'eau éteint le feu. »

Vous pouvez vous acquitter de la Zakat al-Maal en la versant à la Grande Mosquée de Pantin, par les moyens suivants :

- **En ligne sur HelloAsso**
https://www.helloasso.com/associations/federation-musulmane-de-pantin/formulaires/2

https://grandemosqueepantin.fr/.../donnez-votre-zakat-al.../

ttps://www.paypal.me/Grandemosqueepantin

- **Par virement bancaire sur le compte suivant :**
R.I.B.: Etablissement: 20041 Guichet: 00001 N° Compte: 6338107C020 Clé RIB: 93
Domiciliation: PARIS IDF CENTRE FINANCIER ; IBAN: FR9720041000016338107C02093
BIC: PSSTFRPPPAR ;

- En espèces ou par chèque à l'ordre de
🌙 LA FÉDÉRATION MUSULMANE DE PANTIN 📍 1 Avenue Aimé Césaire 93500 Pantin

, envoyés ou déposés à cette adresse :
48 Rue Racine 93500 Pantin ☎ 0642827073 - 📧 Mosqueefederation.pantin@gmail.com